

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal N° 23/2017

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	10/04/2017
Présents	13
Absents	10
Procurations	4
Votants	17

Par suite d'une convocation en date du dix avril deux mille dix-sept, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le quatorze avril deux mille dix-sept à dix-huit heures, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques SAINT MARTIN Jean, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : CAZANAVE Véronique à Xavier CAUX, VIDAL Candy à Nicole QUILLIEN, MARIEIRO Fabienne à Claudine SARRAIL, PEISER Jean-Luc à SAINT MARTIN Jean.

Absents : CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, LEVENARD Christian, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Madame le Maire donne lecture du procès-verbal du 17 MARS 2017 : **adopté à l'unanimité.**

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Ariège – voirie 2017 – FDAL

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que, la commune engage au budget primitif 2017 des travaux importants de voirie pour l'année 2017, elle propose au conseil municipal de demander au Conseil Départemental une aide afin de financer ces travaux réalisés sous mandat et présente le plan de financement :

INVESTISSEMENTS VOIRIE 2017	HT
Avenue Jean Durroux trottoirs accessibles, création parking Rumat	
Aménagement espaces propreté et places de parking Hameau de Senesse	
Goudronnage tri couche parking Rumat	
Rue François Mitterrand	
Travaux divers sur différents sites : emploi, cheminement, trottoirs, goudronnage.	
TOTAL TRAVAUX (déduction faite des subventions obtenues par la Communauté de Communes du Pays de MIREPOIX)	134 629,57
<i>Demande subvention Conseil Départemental FDAL 30 %</i>	<i>40 388,87</i>
Reste à la charge de la commune sur le montant HT	94 240,70

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de solliciter le Conseil Départemental de l'Ariège pour aider le financement des travaux de voirie 2017 à hauteur de 30 %, conformément au projet présenté par Madame le Maire.
 - Dit que les crédits sont inscrits au budget
 - Charge Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.
- Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Nicole QUILLIEN



Signature of Nicole Quillien

REÇU EN PREFECTURE
le 21/04/2017

Application agréée E-legalite.com

009-210901948-20170414-23D_2017-DE